



LA GAZETTE

Journal communal de Saint Jean de Serres

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**



Tous ensemble mais chacun chez soi

Voilà une Gazette qui n'était pas prévue si rapidement ! Dans ce contexte d'épidémie du Covid-19, je m'adresse à vous pour vous rappeler à tous, solennellement, les consignes qui s'imposent : restez chez vous, respectez les gestes barrières et si vous êtes obligés de sortir, munissez-vous de votre attestation de déplacement dérogatoire.

Je m'adresse à vous les « jeunes », les ados, qui résistez mal au désir de vous retrouver à 2, 3 ou plus, pour taper dans un ballon, réparer vos motos ou faire du vélo... Vous êtes convaincus de ne pas prendre de risque en agissant ainsi mais pensez aux autres, à vos proches que vous pourriez contaminer sans le savoir en revenant chez vous.

Je m'adresse aussi à vous les plus jeunes. Vous ne pouvez plus aller les uns chez les autres. Je sais que vous êtes malheureux de ne plus voir vos copains. Mais, même si vous en croisez au cours de la petite sortie autorisée en famille vous n'avez pas le droit de jouer avec eux, d'aller sur l'aire de jeux ou le stade .

Soyez tous des héros ! On compte sur vous : Restez chez vous !

Pensons aux « soignants » et à tous ceux qui doivent poursuivre leur travail coûte que coûte, et pour lesquels il est crucial que l'on respecte strictement ce confinement.

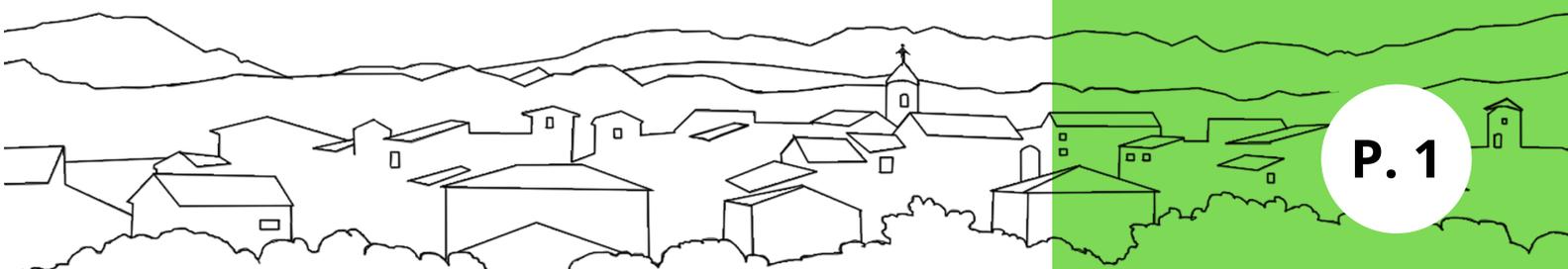
Nous sommes tous concernés par la même menace, tous empêchés de poursuivre notre vie habituelle, obligés de nous adapter à ces nouvelles contraintes. Nous devons inventer d'autres modes de fonctionnement, d'autres façons de rester en contact, de supporter la solitude, de contenir l'anxiété qui s'empare de nous par moment.

Patience, solidarité, créativité : échangez vos idées, vos recettes, vos expériences par mails, sur un blog ou par lettres. Téléphonnez, parlez à vos voisins d'un côté à l'autre de la rue. A 20 heures, à votre fenêtre, applaudissez ou faites de la musique pour soutenir et remercier nos soignants !

Cette période qui peut durer encore plusieurs semaines aura une fin, mais nous en sortirons changés. Peut-être même serons nous capable d'en tirer du positif.

Au nom de toute l'équipe je vous donne rendez-vous... APRES !

Andrée Roux



Le saviez-vous ?

Broyeur de végétaux

L'opération « mise à disposition d'un broyeur » est renouvelée. Il devrait être disponible sur la commune dans la semaine du 3 au 10 avril. Si vous êtes intéressé(e) faites vous connaître à la mairie et un rendez-vous sera pris pour que le broyeur vous soit apporté par l'un des employés communaux. Celui-ci vous assistera pendant le broyage, dans le respect des gestes barrières.

Blog

André-Pierre LEGUEN a réactivé son blog vous pouvez le suivre et y contribuer à l'adresse suivante : <http://blogapg2.blogspot.com/>

Désherbage des rues du village

Les Employés Communaux y travailleront prochainement, c'est pourquoi il vous sera demandé, par secteur de déplacer vos véhicules. Vous en serez informé par affichage et distribution de mots dans votre boîte à lettre.

Vous pouvez aussi y participer en désherbant devant chez vous !

Foyer communal

L'aménagement des alentours du foyer s'est poursuivi : installation d'un goutte à goutte et plantation de végétaux. Une partie de ces plants a été fournie gratuitement par le Département.

Ils ont été sélectionnés pour leur capacité à résister à l'aridité du climat méditerranéen. C'est l'entreprise Les pépinières du Gardon d'Anduze qui a réalisé ces travaux aidée par nos employés communaux.

Elections municipales

Elections du 15 mars

Vivien BACARESSE, Edith BORNANCIN, Marie BOUEZDA-CABANE, Boris CHAPON, Elsa DARDON, Monique DESTIENNE, Fabien ENGELIBERT, Alain FAYADA, Jacqueline JANIEC, Danièle MONTEIL, Jean-François MORNICO, Cathy ROUVIERE, Andrée Roux, Dario VIOLA, Daniel ZANE ont été élus, avec un taux de participation de 44,55%

Taux de participation des précédents scrutins municipaux

Mars 2014

1er tour 79,79%,

2ème tour 68,90%

Elections complémentaires d'août 2015 :

1er tour 64,64%

Continuité de l'action communale

Le gouvernement ayant décidé de reporter la tenue du Conseil Municipal de l'élection du maire et des adjoints après la période de confinement, de nombreuses mesures ont été prises dans le cadre de la loi « Urgence Covid-19 ».

Voici les 3 principales nous concernant :

1- l'ensemble de l'équipe sortante (les "anciens") reste en place : maire, adjoints et conseillers continueront à exercer provisoirement leur rôle. Toutes les délibérations et délégations sont maintenues en vigueur durant cette période transitoire.

2- les nouveaux élus, dans l'attente de leur entrée en fonction, seront destinataires de la copie des décisions prises par le maire en exercice.

3- la date limite d'adoption du budget est reportée du 30 avril au 31 juillet et l'exécutif est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, même sans autorisation de l'assemblée délibérante (le Conseil municipal) dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Covid19

Entraide covid19

Vous avez besoin de faire des courses dans les commerces de proximité et chez les producteurs locaux ou à la pharmacie mais vous ne pouvez vous y rendre : appelez la mairie au 04 66 83 41 07 et nous vous mettrons en contact avec des bénévoles qui ont proposé leur aide.

Ecole

Dans le cadre de la continuité pédagogique, les enseignantes fournissent aux enfants les devoirs par mail.

Pour ceux qui ne disposent pas d'imprimante chez eux, les secrétaires peuvent imprimer les documents et vous les mettre à disposition dans le SAS d'entrée de la mairie qui reste accessible aux heures de l'accueil téléphonique (voir p. 6)

Sortir pendant le confinement

La mairie tient à la disposition des habitants dans l'incapacité d'imprimer 2 exemplaires par habitant :

- d'attestation de déplacement dérogatoire pour les 7 motifs prévus à renouveler à chaque déplacement.
- des modèles de justificatifs de déplacements professionnels qui devront être remplis par l'employeur.

Les producteurs locaux vous livrent des produits frais

Olivier MOURRIN, éleveur à Canaules, propose sur commande **viande de porc, poulets, œufs**. Livraison possible. Tel : 06 75 54 74 63.

Le Cabanon : chez Pascal et Franck BARBIERI, juste après « les pépinières du gardon d'Anduze» **légumes de saison variés** : blettes, épinards, radis, carottes, poireaux, pommes de terre, choux, salades, asperges, courges ...

Vous pouvez les appeler pour qu'ils préparent votre commande. Tel : 06 64 41 76 79.

Jacques Maurin : en face des poteries de la Madeleine pour les **fraises** et les **asperges**
Il peut livrer des commandes groupées. Tel : 06 62 21 40 10.

Le commerce de proximité **Utile** à lézan propose un **drive** avec mise à disposition des produits sous 2h en contactant le 04 66 55 38 13.

Infos pratiques

Mairie

Les secrétaires continuent le travail avec des horaires adaptés pour assurer la continuité de service et nous les en remercions.

L'accueil de la mairie est fermé au public sauf pour les **démarches liées à l'état civil** et uniquement **sur rendez-vous**

Contactez la mairie

☎ 04 66 83 41 07 @ mairie-st-jean-de-serres@orange.fr

Horaires

Le **lundi** de 8h30-12h et 13h30-18h

mardi, jeudi et **vendredi** de 8h30-12h et 13h-17h30

mercredi de 8h30-12h



© Elsa Dardon

Le Coutach enneigé vu du village le 26/03/2020

Bibliothèque

En raison des restrictions liées au Covid19 la bibliothèque est fermée jusqu'à nouvel ordre

Restons connectés !

Pour trouver les informations du village consultez

• Le site internet **saintjeandeserres.fr** (en cours d'actualisation)

• Le **panneau lumineux** que vous pouvez consulter de chez vous sur :
www.visuace.fr/index.php?ville=St+Jean+de+Serres
ou en téléchargeant ce QR code sur votre smartphone



• **Ales.fr** le portail de la ville d'Alès et de son Agglomération sur lequel vous trouverez infos pratiques, actualités culturelles et informations officielles. A consulter sans modération !

GEDICOM

Notre commune a adhéré au système d'alerte Gédicom qui permet de transmettre instantanément une information importante.

Vous souhaitez être alerté par mail, SMS ou message vocal. Si vous ne l'avez pas déjà fait remplissez le coupon réponse ci dessous et déposez-le dans la boîte à lettre de la mairie ou envoyez-le par mail.



.....
Nom

Prénom

adresse

Téléphone fixe

Téléphone Mobile

email :

Je souhaite être contacté via le système d'alerte Gedicom par mail, SMS ou message vocal

Signature

Covid19



La Maison médicale d'Alès

Depuis mardi 24 mars 2020 la **Maison médicale** de garde reçoit au **gymnase du Complexe sportif de la Prairie**, à côté du stade Pibarot du **lundi au vendredi de 18h à minuit**, le **samedi de 9h à minuit** et les **dimanches et jours fériés de 8h à minuit**.

N'encombrez pas les lignes téléphoniques du SAMU

Pour toute information générale sur le coronavirus, le numéro vert national accessible 24h/ 24 et 7 jours 7 au 0 800 130 000

Où vous adresser, à Alès, en cas de problème médical ?

Pour une consultation habituelle de médecine générale

1er cas

Appelez d'abord votre médecin traitant. S'il n'est pas possible d'obtenir un rendez-vous chez votre médecin, **déplacez-vous à la Maison médicale de garde d'Alès** (au gymnase du complexe sportif de la Prairie, de 18h à minuit en semaine, de 9h à minuit le samedi, de 8h à minuit le dimanche).

2ème cas

Vous avez des symptômes typiques du coronavirus mais sans signe de gravité (fièvre, toux, diarrhée, maux de tête, chutes pour les personnes âgées, ...) : **Contactez votre médecin traitant ou rendez-vous à la Maison médicale de garde.**

3ème cas

Vous avez de la fièvre (supérieur à 38°C) et/ou des symptômes respiratoires **Appelez le 15 qui vous orientera**, après diagnostic, vers le centre hospitalier d'Alès.

4ème cas

En cas de problème grave et urgent sans lien avec le coronavirus **Appelez le 15 (Samu) ou le 18 (pompiers)** ou rendez-vous aux services d'urgences de la clinique Bonnefon.

Covid19

CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

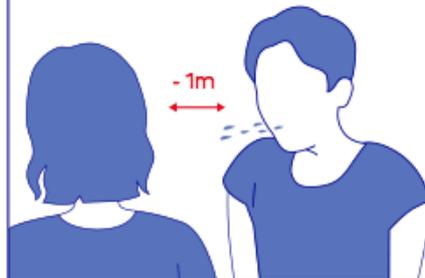


Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

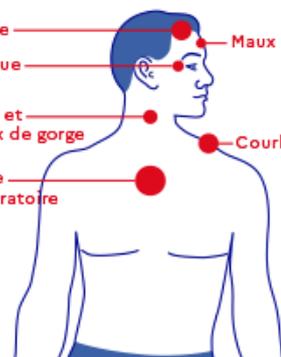
• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre
Fatigue
Toux et
maux de gorge
Gêne
respiratoire

Maux de tête
Courbatures



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ **Objectif**
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ **Objectif**
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ **Objectif**
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes
de la maladie sont :



Toux



Fièvre



Restez chez vous
et limitez
les contacts
avec d'autres
personnes.



N'allez pas directement
chez votre médecin, appelez-le
avant ou contactez le numéro
de la permanence de soins
de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE SI LA MALADIE S'AGGRAVE ?

En général, la maladie guérit
en quelques jours et les signes
disparaissent avec du repos.



Toux



Fièvre

MAIS APRÈS QUELQUES JOURS



Si vous avez
du mal à respirer
et êtes essouffé



Appelez le **15**
ou le **114**
(sur les smartphones,
les numéros d'urgence)

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

COVID-19